

2011

Éducation fransaskoise

Sciences humaines

4



Ministère de
l'Éducation
de la Saskatchewan





Table de matières

Remerciements	v
Sciences humaines 4 ^e année, éducation fransaskoïse	1
Introduction	1
Répartition du temps d'enseignement	2
Cadre de référence de l'éducation fransaskoïse	3
La construction langagière, identitaire et culturelle (CLIC)	3
Grandes orientations de l'apprentissage	6
L'apprentissage tout au long de sa vie	6
Le sens de soi, de ses racines et de sa communauté	7
Une citoyenneté engagée	7
Les compétences transdisciplinaires	8
La construction des savoirs	8
La construction identitaire et l'interdépendance	8
L'acquisition des littératies	9
L'acquisition du sens de la responsabilité sociale	9
Mesure et évaluation	10
Apprentissage par enquête	11
Un modèle d'enquête	12
Sciences humaines, éducation fransaskoïse	13
Les thèmes	14
Finalité et buts	15
Compétences en sciences humaines	16
Perspectives diverses	18
Résultats d'apprentissage et indicateurs de réalisation	19
Sciences humaines et les autres matières	29
Aperçu des trois niveaux scolaires	30
Lexique	33
Bibliographie	34

Remerciements

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan tient à remercier de leur contribution professionnelle et de leurs conseils les membres suivants du Comité consultatif sur les programmes d'études de sciences humaines, éducation fransaskoise :

Suzanne Bussière
École Providence, Vonda

Jacqueline Denis
École St-Isidore, Bellevue

Stéphanie Gaudet
École Providence, Vonda

Josée Haynes
École canadienne-française, Saskatoon

Mélanie Lepage-Forest
École Beau Soleil, Gravelbourg

Yolande Madsen
École de Bellegarde, Bellegarde

Claude Martel
École Monseigneur de Laval, Regina

Denise Sirois
Conseiller pédagogique
Conseil des écoles fransaskoises

Chantal Switzer
École Boréale, Ponteix

Denis Tassiako
École canadienne-française, Saskatoon

Colette Thibault
École St-Isidore, Bellevue

Pierre Tinant
École de Bellegarde, Bellegarde

Ce document est fondé sur le *Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences humaines de la maternelle à la 9^e année* du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens (PONC) 2002.

Sciences humaines 4^e année, éducation fransaskoise

Introduction

Le programme d'études de sciences humaines, éducation fransaskoise, 4^e année, présente le contenu d'apprentissage s'adressant aux élèves de la 4^e année.

Ce document présente les grandes orientations de l'apprentissage pour les élèves de la Saskatchewan, les compétences transdisciplinaires des programmes d'études de la Saskatchewan, les buts des sciences humaines pour l'éducation fransaskoise et les grands thèmes pour les différentes années scolaires.

Le contenu d'apprentissage est organisé en résultats d'apprentissage (RA) obligatoires. Les résultats d'apprentissage sont des énoncés précis de ce que l'élève doit savoir, ce qu'il ou elle doit comprendre et ce qu'il ou elle peut faire à la fin de chaque niveau scolaire.

Chaque résultat d'apprentissage est assorti d'indicateurs de réalisation qui précisent l'étendue et la profondeur du résultat d'apprentissage. Ces indicateurs de réalisation suggèrent des comportements observables et mesurables de l'apprentissage de l'élève pour démontrer ce qu'il ou elle sait, ce qu'il ou elle comprend et ce qu'il ou elle peut faire. La liste d'indicateurs de réalisation n'est ni exhaustive ni obligatoire.

Des ressources sont en développement et seront disponibles sur le site du ministère de l'Éducation de la Saskatchewan :

<http://www.progetudes.gov.sk.ca>

Répartition du temps d'enseignement

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan a établi la répartition du temps qui doit être consacré à chaque matière et à chaque niveau scolaire par semaine.



Éducation fransaskoise

Matière	Minutes
Langue(s) *	700
Mathématiques	200
Sciences	160
Sciences humaines	120
Éducation physique	120
Bien-être	60
Éducation artistique	140
Cours au choix **	
• Maximum	120
• Minimum	0

* On débute l'enseignement de l'anglais en 4^e année.

** Le temps alloué aux cours au choix s'obtient en réduisant un maximum de 20% par domaine d'étude le temps consacré aux cours obligatoires.

Cadre de référence de l'éducation fransaskoise

L'éducation fransaskoise englobe le programme d'enseignement-apprentissage en français langue première qui s'adresse aux enfants de parents ayants droit en vertu de l'Article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. L'éducation fransaskoise soutient l'actualisation maximale du potentiel d'apprentissage de l'élève et, de manière intentionnelle, la construction langagière, identitaire et culturelle dans un contexte de dualité linguistique. L'élève peut ainsi manifester sa citoyenneté francophone, bilingue.

En Saskatchewan, les programmes d'études pour l'éducation fransaskoise :

- valorisent le français dans son statut de langue première;
- soutiennent le cheminement langagier, identitaire et culturel de l'élève;
- favorisent la construction, par l'élève, des savoirs, savoir-faire, savoir-être, savoir-vivre ensemble et savoir-devenir comme citoyenne et citoyen francophone;
- soutiennent le développement du sens d'appartenance de l'élève à la communauté fransaskoise;
- favorisent la contribution de l'élève à la vitalité de la communauté fransaskoise;
- soutiennent la citoyenneté francophone, bilingue, de l'élève.

La construction langagière, identitaire et culturelle (CLIC)

La CLIC est un processus continu et dynamique au cours duquel l'élève développe sa compétence en français, son unicité et sa culture francophone. Ceci se fait en interaction avec d'autres personnes, ses groupes d'appartenance et son environnement. L'élève détermine la place de la langue française et de la culture francophone dans sa vie actuelle et dans celle de demain. L'élève nourrit son sens d'appartenance à la communauté fransaskoise. L'élève devient ainsi une citoyenne ou un citoyen francophone, bilingue, dans un contexte canadien de dualité linguistique.

On ne naît pas francophone, on le devient selon le degré et la qualité de socialisation dans cette langue.

(Landry, Allard et Deveau, 2004)

La langue est l'ADN de votre culture.

(Gilles Vigneault, 2010)

Être francophone ne se conjugue pas à l'impératif.

(Marianne Cormier, 2005)

La construction langagière permet à l'élève :

- de développer des façons de penser, de comprendre et de s'exprimer en français;
- d'avoir des pratiques langagières en français, au quotidien;
- de se sentir compétent ou compétente en français dans des contextes structurés et non structurés;
- d'interagir de manière spontanée en français dans sa vie personnelle, scolaire et sociale; d'utiliser la langue française dans les espaces publics;
- d'utiliser les médias et les technologies de l'information et des communications en français.

La construction identitaire permet à l'élève :

- de comprendre sa réalité francophone dans un contexte où se côtoient au moins deux langues qui n'occupent pas les mêmes espaces dans la société;
- d'exercer un pouvoir sur sa vie en français;
- d'expérimenter des façons d'agir en français dans des contextes non structurés;
- de s'engager dans une perspective d'ouverture à l'autre;
- d'avoir de l'influence sur une personne ou un groupe;
- d'adopter des habitudes de vie quotidiennes en français;
- de prendre sa place dans la communauté fransaskoise;
- de se reconnaître comme francophone, bilingue, aujourd'hui et dans l'avenir.

La construction culturelle permet à l'élève :

- de s'approprier des façons de faire, de dire et de vivre ensemble propres aux cultures francophones : familiale, scolaire, locale, provinciale, nationale, internationale et virtuelle;
- d'explorer, de créer et d'innover dans des contextes structurés et non structurés;
- de créer des liens avec la communauté fransaskoise afin de nourrir son sens d'appartenance;
- de valoriser des référents culturels fransaskois et francophones;
- de créer des situations de vie en français avec les autres.

La construction langagière, identitaire et culturelle soutient le développement de citoyenneté francophone, bilingue de l'élève. Cela lui permet :

- d'établir son réseau en français dans les communautés fransaskoises et francophones;
- de mettre en valeur ses compétences dans les deux langues officielles du Canada;
- de s'informer, de réfléchir et d'évaluer de manière critique ce qui se passe dans son milieu;
- de réfléchir de manière critique sur ses perceptions à l'égard de sa langue, de son identité et de sa culture francophones;
- de connaître ses droits et ses responsabilités en tant que francophone;
- de comprendre le fonctionnement des institutions publiques et des organismes et des services communautaires francophones;
- de vivre des expériences significantes pour elle ou lui dans la communauté fransaskoise;
- de contribuer au bien-être collectif de la communauté fransaskoise.

Ça prend tout un village pour éduquer un enfant.

(proverbe africain)

L'élève est au cœur de ses apprentissages et en interaction avec le monde qui l'entoure.

Grandes orientations de l'apprentissage

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan s'est donné trois grandes orientations pour l'apprentissage: **l'apprentissage tout au long de sa vie, le sens de soi, de ses racines et de sa communauté et une citoyenneté engagée.** Les grandes orientations de l'apprentissage représentent les caractéristiques et les savoir-être que l'on souhaite retrouver chez le finissant et la finissante de 12^e année de la province. Les descriptions suivantes montrent l'éventail de connaissances (déclaratives, procédurales, conditionnelles ou métacognitives) que l'élève acquerra tout au long de son cheminement scolaire.



L'élève nourrit ainsi son ouverture à l'apprentissage continu tout au long de sa vie.

L'apprentissage tout au long de sa vie

L'élève, engagé dans un processus d'apprentissage tout au long de sa vie, continue à explorer, à réfléchir et à se construire de nouveaux savoirs. Il ou elle démontre l'ouverture nécessaire pour découvrir et comprendre le monde qui l'entoure. Il ou elle est en mesure de s'engager dans des apprentissages, dans sa vie scolaire, sociale, communautaire et culturelle. Il ou elle vit des expériences variées qui enrichissent son appréciation de diverses visions du monde. Il ou elle fait preuve d'ouverture d'esprit et de volonté pour apprendre tout au long de la vie.

Le sens de soi, de ses racines et de sa communauté

L'élève perçoit positivement son identité personnelle. Il ou elle comprend la manière dont celle-ci se construit et ce, en interaction avec les autres et avec l'environnement naturel et construit. Il ou elle est en mesure de cultiver des relations positives. Il ou elle sait reconnaître les valeurs de diverses croyances, langues et habitudes de vie de toutes les cultures des citoyens et citoyennes de la province, entre autres celles des Premières nations de la Saskatchewan : les Dakotas, les Lakotas, les Nakotas, les Anishinabés, les Nèhiyawaks, les Dénés et les Métis. L'élève acquiert ainsi une connaissance approfondie de lui-même ou d'elle-même, des autres et de l'influence de ses racines. Il ou elle renforce ainsi son sens de soi, de ses racines, de sa communauté et cela soutient son identité personnelle dans toutes ses dimensions.

Une citoyenneté engagée

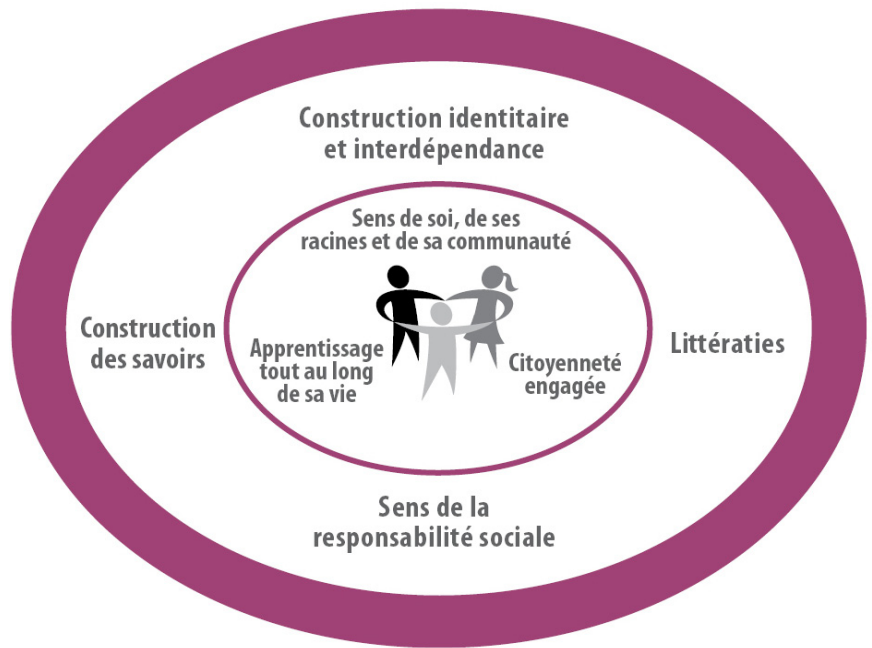
L'élève qui développe une citoyenneté engagée établit des liens avec sa communauté et s'informe de ce qui se passe dans son environnement naturel et construit. Il ou elle reconnaît ses droits et ses responsabilités. Il ou elle accorde aussi une importance à l'action individuelle et collective en lien avec la vie et les enjeux de sa communauté. Il ou elle prend des décisions réfléchies à l'égard de sa vie, de sa carrière et de son rôle de consommateur en tenant compte de l'interdépendance des environnements physiques, économiques et sociaux. Il ou elle reconnaît et respecte les droits de tous et chacun, entre autres ceux énoncés dans la Charte canadienne des droits et libertés et dans les Traités. Cela lui permet de vivre en harmonie avec les autres dans des milieux multiculturels en prônant des valeurs telles que l'honnêteté, l'intégrité et d'autres qualités propres aux citoyennes et citoyens engagés.

L'élève apprend à se connaître en étant en relation avec les autres et avec différentes communautés. Sa contribution personnelle ainsi que celle des autres sont reconnues.

L'élève respecte l'interdépendance des environnements physiques et sociaux.

Les compétences transdisciplinaires

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan a établi quatre compétences transdisciplinaires : **la construction des savoirs, la construction identitaire et l'interdépendance, l'acquisition des littératies** et **l'acquisition du sens de la responsabilité sociale**. Ces compétences ont pour but d'appuyer l'apprentissage de l'élève.



L'élève qui construit ses savoirs est engagé cognitivement et affectivement dans son apprentissage.

L'élève qui développe son identité sait qui il ou elle est et se reconnaît par sa façon de réfléchir, d'agir et de vouloir. (ACELF)

La construction des savoirs

L'élève qui construit ses savoirs se questionne, explore, fait des hypothèses et modifie ses représentations. Il ou elle fait des liens entre ses connaissances antérieures et les nouvelles informations afin de transformer ce qu'il ou elle sait et de créer de nouveaux savoirs. Il ou elle se construit ainsi une compréhension du monde qui l'entoure.

La construction identitaire et l'interdépendance

L'élève construit son identité en interaction avec les autres, le monde qui l'entoure et ses diverses expériences de vie. Il ou elle peut soutenir l'interdépendance qui existe dans son environnement naturel et construit par le développement d'une conscience de soi et de l'autre, d'habiletés à vivre en harmonie avec les autres et de la capacité de prendre des décisions responsables. Il ou elle peut ainsi favoriser la réflexion et la croissance personnelles, la prise en compte des autres et la capacité de contribuer au développement durable de la collectivité.

L'acquisition des littératies

L'élève qui acquiert diverses littératies a de nombreux moyens d'interpréter le monde, d'en exprimer sa compréhension et de communiquer avec les autres. Il ou elle possède des habiletés, des stratégies, des conventions et des modalités propres à toutes sortes de disciplines qui lui permettent une participation active à une variété de situations de vie. Il ou elle utilise ainsi ses compétences pour contribuer à la vitalité d'un monde en constante évolution.

L'acquisition du sens de la responsabilité sociale

L'élève qui acquiert le sens de la responsabilité sociale peut contribuer de façon positive à son environnement physique, social et culturel. Il ou elle a conscience des dons et des défis propres à chaque personne et à chaque communauté. Il ou elle peut aussi collaborer avec les autres à la création d'un espace éthique qui favorise le dialogue à l'égard de préoccupations mutuelles et à la réalisation de buts communs.

Les littératies renvoient à l'ensemble des habiletés que possède l'élève à écrire, à lire, à calculer, à traiter l'information, à observer et interpréter le monde et à interagir dans une variété de situations.

L'élève apporte son aide ou son soutien de manière à respecter la dignité et les capacités des personnes concernées.

Mesure et évaluation

La mesure indique ce que l'élève sait, ce qu'il ou elle comprend et ce qu'il ou elle peut faire.

L'évaluation indique le niveau de réalisation des résultats d'apprentissage.

La mesure est un processus de collecte de données qui fournit des informations sur l'apprentissage de l'élève. Ce processus comprend entre autres la réflexion, la rétroaction et les occasions d'amélioration avant le jugement. C'est ce jugement qui représente l'évaluation des apprentissages de l'élève.

Il existe trois buts de la mesure et de l'évaluation : l'évaluation **pour l'apprentissage** qui vise à accroître les acquis, l'évaluation **en tant qu'apprentissage** qui permet de favoriser la participation active de l'élève à son apprentissage et enfin, l'évaluation **de l'apprentissage** qui cherche à porter un jugement sur l'atteinte des résultats d'apprentissage.

Mesure		Évaluation
Évaluation formative continue dans la salle de classe		Évaluation sommative ayant lieu à la fin de l'année ou à des étapes cruciales
Évaluation pour l'apprentissage	Évaluation en tant qu'apprentissage	Évaluation de l'apprentissage
<ul style="list-style-type: none"> • rétroaction par l'enseignant, réflexion de l'élève et rétroaction des pairs • appréciation fondée sur les résultats d'apprentissage du programme d'études, traduisant la réalisation d'une tâche d'apprentissage précise • révision du plan d'enseignement en tenant compte des données recueillies 	<ul style="list-style-type: none"> • auto-évaluation • informations données à l'élève sur son rendement l'incitant à réfléchir aux moyens à prendre pour améliorer son apprentissage • critères établis par l'élève à partir de ses apprentissages et de ses objectifs d'apprentissage personnels • adaptations faites par l'élève à son processus d'apprentissage en fonction des informations reçues 	<ul style="list-style-type: none"> • évaluation par l'enseignant fondée sur des critères établis provenant des résultats d'apprentissage • jugement du rendement de l'élève par rapport aux résultats d'apprentissage • transmission du rendement de l'élève aux parents ou aux tuteurs, au personnel de l'école et des conseils/commissions scolaires

Pour en savoir plus sur la mesure et l'évaluation, veuillez consulter la ressource élaborée dans le cadre du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens (PONC) : *Repenser l'évaluation en classe en fonction des buts visés*. Cette ressource est disponible en ligne à l'adresse suivante :

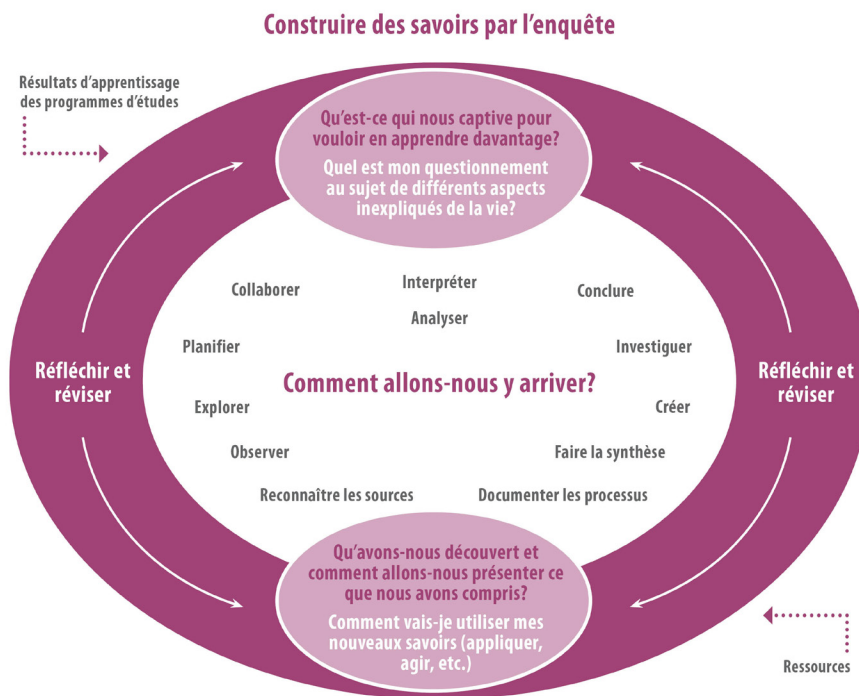
<http://www.wncp.ca/french/subjectarea/classassessment.aspx>

Apprentissage par enquête

L'apprentissage par enquête est une approche philosophique de l'enseignement-apprentissage de la construction des savoirs favorisant une compréhension approfondie du monde. Cette approche est ancrée dans la recherche et dans les modèles constructivistes. Elle permet à l'enseignant ou l'enseignante d'aborder des concepts et du contenu à partir du vécu, des intérêts et de la curiosité des élèves pour donner du sens au monde qui les entoure. Elle facilite l'engagement actif dans un cheminement personnel, collaboratif et collectif tout en développant le sens de responsabilité et l'autonomie. Elle offre à l'élève des occasions :

- de développer des compétences tout au long de sa vie;
- d'aborder des problèmes complexes sans solution prédéterminée;
- de remettre en question des connaissances;
- d'expérimenter différentes manières de chercher une solution;
- d'approfondir son questionnement sur le monde qui l'entoure.

Dans l'apprentissage par enquête, l'élève vit un va-et-vient entre ses découvertes, ses perceptions et la construction d'un nouveau savoir. L'élève a ainsi le temps de réfléchir sur ce qui a été fait et sur la façon dont il ou elle l'a fait, ainsi que sur la façon dont cela lui serait utile dans d'autres situations d'apprentissage et dans la vie courante.



Un modèle d'enquête

L'enquête est un processus d'exploration et d'investigation qui structure l'organisation de l'enseignement-apprentissage. Ce modèle d'enquête a différentes phases non linéaires telles que planifier, recueillir, traiter, créer, partager et évaluer, avec des points de départ et d'arrivée variables. La réflexion métacognitive soutient ce processus. Des questions captivantes sur des sujets, problèmes ou défis se rapportant aux concepts et au contenu à l'étude déclenchent le processus d'enquête.

Une question captivante :

- s'inspire du vécu, des intérêts et de la curiosité de l'élève;
- provoque l'investigation pertinente des idées importantes et de la thématique principale;
- suscite une discussion animée et réfléchie, un engagement soutenu, une compréhension nouvelle et l'émergence d'autres questions;
- oblige à l'examen de différentes perspectives, à un regard critique sur les faits, à un appui des idées et une justification des réponses;
- incite à un retour constant et indispensable sur les idées maîtresses, les hypothèses et les apprentissages antérieurs;
- favorise l'établissement de liens entre les nouveaux savoirs, l'expérience personnelle, l'accès à l'information par la mémoire et le transfert à d'autres contextes et matières.

Lors de cette démarche d'enquête, l'élève participe activement à l'élaboration des questions captivantes. Il ou elle garde sous différentes formes des traces de sa réflexion, de son questionnement, de ses réponses et des différentes perspectives. Cela peut devenir une source d'évaluation des apprentissages et du processus lui-même. Cette documentation favorise un regard en profondeur de ce que l'élève sait, comprend et peut faire.

Sciences humaines, éducation fransaskoise

Le programme d'études de sciences humaines fransaskois s'inspire du *Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences humaines de la maternelle à la 9^e année* présenté en 2002 par le Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens.

Ce cadre commun pour les sciences humaines a pour objectif :

- de refléter la nature de l'apprenante et de l'apprenant du XXI^e siècle et de répondre à leurs besoins;
- d'exprimer diverses perspectives culturelles, dont celles des francophones et des Premières nations, des Métis et des Inuits;
- de mettre en valeur un esprit canadien qui serait le fondement du sentiment d'appartenance qui permettrait à chaque élève d'assumer le rôle de citoyenne ou citoyen responsable et actif à l'échelle locale, nationale et planétaire.

De façon plus spécifique, le programme d'études de sciences humaines fransaskois a pour objectif :

- de renforcer l'identité et l'estime de soi des élèves fransaskois en tant que francophones et membres de la communauté fransaskoise;
- de fournir aux élèves fransaskois des outils nécessaires pour poursuivre leur cheminement personnel dans un cadre de vie francophone;
- d'encourager les élèves à contribuer à l'épanouissement de la culture, des familles et des communautés francophones dans des contextes fransaskois, saskatchewanais, canadien et mondial;
- d'amorcer une réflexion de l'élève fransaskois pour comprendre le passé et vivre le présent, pour s'engager dans l'avenir francophone et fransaskois et y contribuer avec confiance;
- de promouvoir des partenariats entre le foyer, l'école et la communauté fransaskoise;
- d'encourager les élèves à découvrir la richesse du patrimoine culturel fransaskois, francophone canadien et francophone mondial;
- d'encourager les élèves à contribuer à l'épanouissement de la nature bilingue et interculturelle du Canada.

Adapté de Alberta Education. (2006). Programme d'études par année scolaire : Études sociales – éducation francophone (Première année). Calgary : Alberta Education.

Les thèmes

À chaque année, des thèmes servent à orienter l'enseignement en sciences humaines, éducation fransaskoise. Les thèmes pour chaque niveau sont les suivants :

Année	Thèmes
1	Relations et appartenance
2	Communauté locale et communautés du Canada
3	Communautés du monde
4	La Saskatchewan, ma province
5	Le Canada avant la Confédération
6	Le Canada, mon pays
7	Le Canada et le monde
8	Le Canada : l'espoir et les enjeux
9	Un regard vers le passé

L'élève de 4^e année explorera les lieux, les récits et les traditions des personnes et des communautés de la Saskatchewan. Au moyen d'une étude des aspects historiques, sociaux et culturels de la Saskatchewan, l'élève approfondira sa compréhension de la diversité et des expériences communes des personnes qui habitent sa province. Il ou elle examinera le rôle des francophones dans le façonnement de la Saskatchewan d'hier et d'aujourd'hui. L'élève précisera la raison d'être et le fonctionnement de diverses autorités fransaskoises et saskatchewanaises. Il ou elle comprendra le rôle primordial des traités dans l'évolution de sa province et dans son avenir. De plus, l'élève réfléchira à sa contribution à la durabilité et à la protection de l'environnement naturel de la Saskatchewan ainsi qu'au rôle qui lui revient dans le façonnement de l'avenir de sa province.

Finalité et buts

Le programme d'études de sciences humaines, éducation fransaskoise de la maternelle à la 12^e année offre un contexte d'apprentissage qui favorise la construction de la conscience sociale chez les élèves afin qu'ils deviennent des citoyennes et citoyens responsables, informés, engagés et conscients de leur capacité à contribuer au changement dans leur communauté, dans la société et dans le monde.

Les buts élaborés dans ce programme d'études décrivent ce que les élèves devront savoir, comprendre et être capables de faire à la fin de la 12^e année. Ils permettent d'organiser l'apprentissage des sciences humaines de la maternelle à la 12^e année. Ils offrent une structure qui facilite l'exploration des sciences humaines et sont à la base des résultats d'apprentissage spécifiques pour chaque année.

Le programme d'études de sciences humaines, éducation fransaskoise comporte cinq buts qui ont comme fondement les francophonies : soit la francophonie locale (fransaskoïse), la francophonie canadienne et la francophonie mondiale. L'élève sera donc amené à utiliser les diverses perspectives de la francophonie dans l'acquisition des habiletés et des compétences en sciences humaines.

En agissant selon nos talents et nos moyens, nous avons tous le pouvoir de contribuer à rétablir l'équilibre planétaire essentiel à la vie. À nous de questionner, de penser et d'agir en fonction de ce que nous espérons pour l'avenir et de laisser, si possible, un monde plus beau, plus prometteur qu'à notre arrivée.

(Frédéric Back, 2009)

Citoyenneté (C)

Les élèves manifesteront des comportements responsables de citoyens francophones engagés afin de participer individuellement et collectivement au bien-être de la communauté aux niveaux local, fransaskois, saskatchewanais, canadien et mondial.

Identité, culture et communauté (ICC)

Les élèves discerneront les influences des cultures sur l'identité personnelle et sociale des individus, des communautés, des sociétés et des nations.

Ce but est lié aux domaines de la psychologie, de l'archéologie, de l'anthropologie, de la sociologie et de la philosophie.

Lieux et temps (LT)

Les élèves analyseront l'interaction dynamique entre les individus, les relations et les événements qui ont construit le passé, influencent le présent et façonnent l'avenir, ainsi que leur impact sur la géographie et l'organisation des sociétés.

Ce but est lié aux domaines de la géographie et de l'histoire.

Pouvoir et autorité (PA)

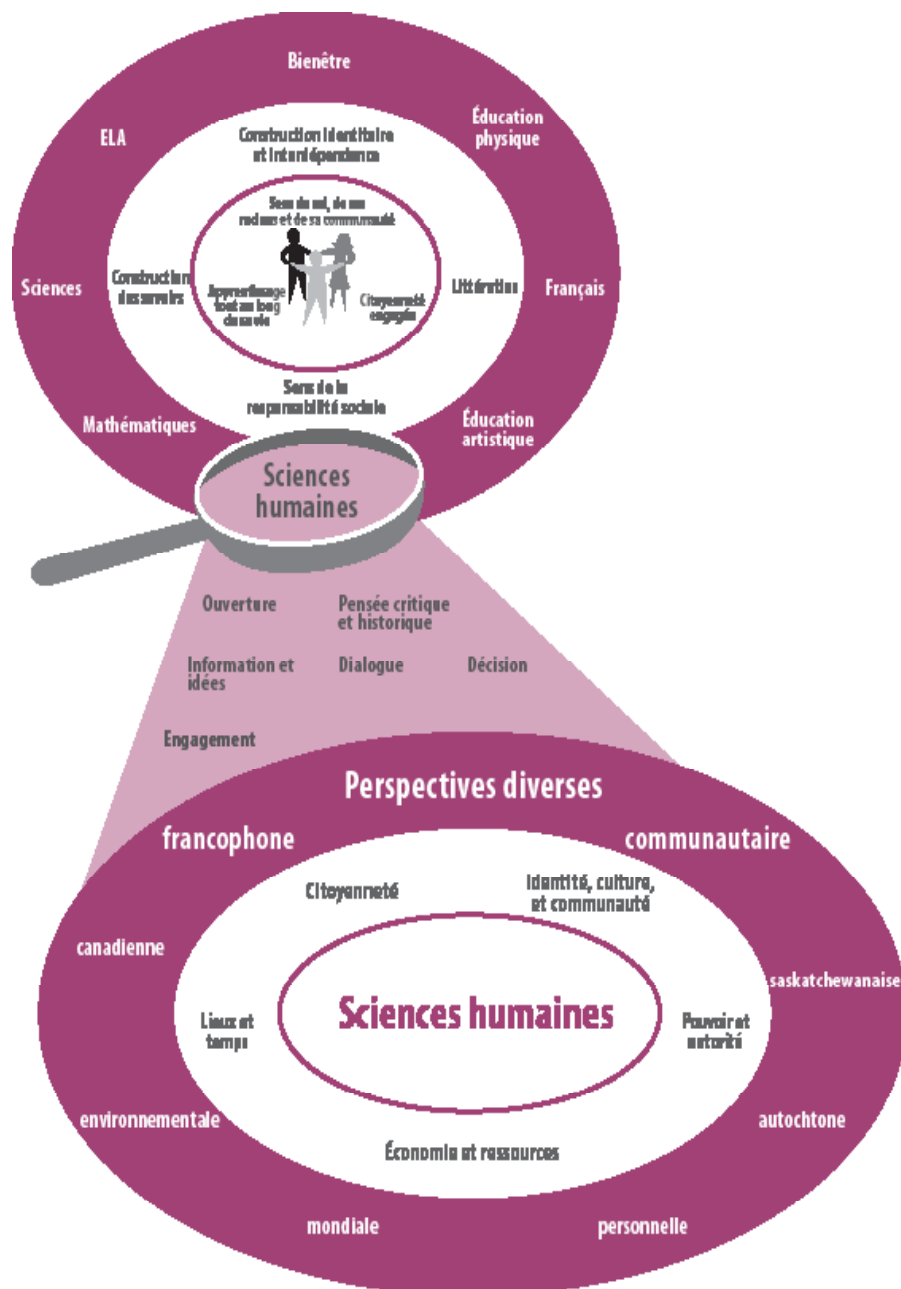
Les élèves évalueront les processus et les structures du pouvoir et de l'autorité, et leur influence sur les individus, les communautés, les sociétés et les nations.

Ce but est lié aux domaines du droit et des sciences politiques.

Économie et ressources (ER)

Les élèves examineront la répartition et l'exploitation des ressources et des richesses selon diverses visions du monde pour la satisfaction des besoins des individus, des communautés et des nations, dans des perspectives de développement durable et d'interdépendance mondiale.

Ce but est lié aux domaines de l'économie et des études environnementales.



Compétences en sciences humaines

Le programme de sciences humaines, éducation fransaskoise fournit à l'élève des occasions de définir son rôle comme participant actif ou participante active dans le monde. L'élève prend conscience de son pouvoir d'action à l'échelle personnelle, locale, nationale et mondiale. Tout comme les gestes des gens dans le passé auraient influencé les événements actuels. Ses propres actions influenceront à leur tour sur l'avenir.

Au cours de cette démarche, l'élève est amené à développer des compétences qui le rendront efficace dans son engagement.

• L'ouverture d'esprit

L'élève qui fait preuve d'une ouverture d'esprit peut accepter que tout le monde ne pense pas de la même façon. Il ou elle se rend compte que, dans un monde interdépendant, personne ne peut se fermer aux idées de diverses communautés et cultures. Il ou elle est donc invité(e) à comprendre les visions du monde qui jouent sur les décisions de gens à travers le monde.

• La pensée créative et critique

La pensée créative et critique permet à l'élève de faire des observations, de prendre des décisions et de proposer des solutions à des défis. La pensée créative met l'accent sur le raisonnement divergent, la production de diverses idées et possibilités, et l'étude de différentes approches face à une question. L'esprit critique fait appel à des critères et à des justifications permettant d'en arriver à un jugement réfléchi.

• La pensée historique

L'élève jette un regard sur l'histoire à l'aide de concepts clés :

- la portée historique : Comment cet événement influe-t-il sur mon présent?
- les sources primaires : Qu'est-ce que je peux apprendre d'un ancien journal au sujet du peuple qui le lisait?
- la continuité et le changement : Qu'est-ce qui perdure et qu'est-ce qui a changé au fil du temps?
- les causes et les effets : Pourquoi et comment certaines conditions et certaines actions ont-elles mené à d'autres?
- la perspective historique : Comment se peut-il qu'un personnage historique agisse de telle façon à cette époque?
- la dimension morale : Comment agit-on aujourd'hui en fonction des injustices du passé?

• Le traitement de l'information et des idées

L'élève partage ses trouvailles et ses conclusions. Pour y arriver, l'élève doit consulter, sélectionner, organiser et enregistrer de l'information et des idées, en utilisant diverses sources et une variété de modalités.

• Le dialogue délibératoire

L'élève explore des enjeux à partir de divers points de vue dans le but de relever des points communs sur lesquels il ou elle pourra se baser pour développer des options et recommander des actions. Là où le débat amène les gens à se positionner vis-à-vis d'une question, le dialogue délibératoire permet aux gens d'évaluer les pour et les contre d'une question, de considérer diverses pistes de solution possibles ainsi que des compromis qui pourraient être nécessaires.

Privilégier la pensée... revient à favoriser l'engagement et le débat énergique.

(John Saul, 2008, p. 318)

L'élève éprouve « le sens de l'émerveillement qui rattache l'histoire ancienne à l'avenir».

(Buffy Sainte-Marie, 2009)

Les élèves doivent avoir recours à des habiletés intellectuelles, telles qu'interpréter, analyser, extrapoler et prédire, comparer, classier, reconnaître les parties d'un tout, raisonner de façon inductive, déductive et par analogie ou synthétiser.

(Rosée Morrissette, 2002)

La citoyenneté fait appel à la capacité et à la volonté de contribuer au bien-être collectif par la prise de décision et l'action aux niveaux individuel et collectif.

(PONC, 2002)

Les jeunes [seront] en mesure de reconnaître l'égalité des personnes en valeur et en dignité et de respecter les visions différentes du monde qu'elles portent et qui orientent leur agir, de même qu'à dépasser leurs intérêts individuels pour relever les défis inhérents à la vie en société.

(Nancy Bouchard, 2008)

• La prise de décision

Pour choisir une action parmi différentes alternatives, l'élève doit avoir un portrait juste de la situation. Ayant analysé les informations repérées et profité du dialogue délibératoire, l'élève est en mesure de prendre une décision par rapport à un enjeu et de préparer son plan d'action.

• L'engagement et l'action

L'élève passe à l'action comme citoyenne ou citoyen engagé. Ses actions portent sur sa famille, ses communautés et l'environnement naturel, d'où il ou elle aurait été nourri et qui le soutiendront désormais.

Perspectives diverses

Savoir vivre ensemble au sein d'une société exige une compréhension et une reconnaissance de la spécificité humaine et de la variété des perspectives que représente l'humanité. Ces différentes perspectives sont reflétées dans le programme d'études de sciences humaines, éducation fransaskoise et s'expriment selon une panoplie de regards à poser :

- une perspective personnelle;
- une perspective communautaire, locale, saskatchewanaise, canadienne et mondiale;
- une perspective fransaskoise;
- une perspective francophone;
- une perspective autochtone;
- une perspective environnementale.

Ces perspectives permettent à l'élève de prendre conscience de plusieurs interprétations et visions du monde, de développer son aptitude à considérer les différences et à apprécier le potentiel de la diversité. En ce sens, la diversité, c'est la reconnaissance de la différence, des particularités. L'élève examinera de façon critique et sous plusieurs angles des questions, des idées et des événements contemporains et historiques et cela l'amènera à mieux comprendre la complexité des cultures, des communautés et des sociétés. L'élève sera ainsi capable de dialoguer avec les autres avec sensibilité et ouverture d'esprit, et de respecter sa propre vision du monde ainsi que celles des autres. L'élève aura la possibilité de valoriser la diversité et la nature changeante de l'identité individuelle. De cette façon, l'élève apprendra à se connaître et à connaître les autres. Il ou elle prendra en compte diverses perspectives dans ses choix, ses décisions et ses actions, et sera ainsi mieux en mesure de vivre dans une société interculturelle.

Résultats d'apprentissage et indicateurs de réalisation

Légende

Code des résultats d'apprentissage et indicateurs de réalisation

4ICC.1(a)	
4	Niveau scolaire
ICC	But
1	Résultat d'apprentissage
(a)	Indicateur de réalisation

Abréviation des buts

[C]	Citoyenneté
[ICC]	Identité, culture et communauté
[LT]	Lieu et temps
[PA]	Pouvoir et autorité
[ER]	Économie et ressources

Termes utilisés dans les résultats d'apprentissage et les indicateurs de réalisation à des fins particulières

y compris	délimite le contenu, le contexte ou la stratégie qui devra être évalué même si d'autres apprentissages peuvent être abordés
tel que; telle que tels que; telles que	présente des suggestions de contenu sans exclure d'autres possibilités
p. ex.	présente des exemples précis touchant un concept ou une stratégie

Buts

Citoyenneté (C)	Les élèves manifesteront des comportements responsables de citoyens francophones engagés afin de participer individuellement et collectivement au bien-être de la communauté aux niveaux local, fransaskois, saskatchewanais, canadien et mondial.
Identité, culture et communauté (ICC)	Les élèves discerneront les influences des cultures sur l'identité personnelle et sociale des individus, des communautés, des sociétés et des nations. <i>(Lié aux domaines de la psychologie, de l'archéologie, de l'anthropologie, de la sociologie et de la philosophie)</i>
Lieux et temps (LT)	Les élèves analyseront l'interaction dynamique entre les individus, les relations et les événements qui ont construit le passé, influencent le présent et façonnent l'avenir, ainsi que leur impact sur la géographie et l'organisation des sociétés. <i>(Lié aux domaines de la géographie et de l'histoire)</i>
Pouvoir et autorité (PA)	Les élèves évalueront les processus et les structures du pouvoir et de l'autorité, et leur influence sur les individus, les communautés, les sociétés et les nations. <i>(Lié aux domaines du droit et des sciences politiques)</i>
Économie et ressources (ER)	Les élèves examineront la répartition et l'exploitation des ressources et des richesses selon diverses visions du monde pour la satisfaction des besoins des individus, des communautés et des nations, dans des perspectives de développement durable et d'interdépendance mondiale. <i>(Lié aux domaines de l'économie et des études environnementales)</i>

Résultats d'apprentissage et indicateurs de réalisation (suite)

But : Identité, culture et communauté

Résultats d'apprentissage obligatoires

L'élève devra :

4ICC.1 Justifier l'influence de divers facteurs sur le façonnement de l'identité personnelle, y compris son identité francophone.

Indicateurs de réalisation

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

Savoir : Identité personnelle, identité francophone, identité fransaskoise, patrimoine culturel, culture actuelle

Comprendre

L'élève :

4ICC.1(a) Détermine des facteurs d'influence sur le façonnement de l'identité personnelle, p. ex. la langue, la famille, la communauté, le lieu de résidence, la région, la culture, la religion.

4ICC.1(b) Explique les raisons des facteurs d'influence les plus marquants sur le façonnement de son identité francophone.

4ICC.1(c) Décrit l'influence du patrimoine culturel et de la culture actuelle sur son identité francophone.

4ICC.1(d) Discute de l'énoncé : « Comment le fait d'étudier dans une école fransaskoise influence mon identité personnelle ? »

Faire

L'élève :

4ICC.1(e) Présente les facteurs d'influence sur le façonnement de son identité personnelle, p. ex. la ou les cultures de sa famille, un déménagement.

4ICC.1(f) Illustre sa représentation de « l'identité fransaskoise ».

4ICC.1(g) Démontre les liens entre son identité francophone et l'histoire des Fransaskoises et Fransaskois de sa communauté.

4ICC.1(h) Recommande des événements ou des activités de rassemblement en lien avec son identité francophone.

But : Identité, culture et communauté**Résultats d'apprentissage obligatoires**

L'élève devra :

4ICC.2 Résumer l'apport culturel et artistique de certaines communautés au façonnement de la Saskatchewan d'hier et d'aujourd'hui, y compris :

- les francophones;
- les Premières nations et les Métis;
- les diverses communautés culturelles de la province.

Indicateurs de réalisation

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

Savoir : Apport culturel, art traditionnel (artisanat), réalisation artistique, vision du monde, symbolisme, mémoire collective, identité culturelle

Comprendre

L'élève :

- 4ICC.2(a) Examine le rôle de l'art traditionnel dans l'histoire d'une culture, p. ex. la vision du monde, le symbolisme, la mémoire collective.
- 4ICC.2(b) Découvre les réalisations artistiques du patrimoine et de la culture actuelle francophones en Saskatchewan et leurs contributions à l'identité culturelle de la province.
- 4ICC.2(c) Détermine le rôle des Aînés et de la tradition orale dans la transmission de la culture des Premières nations ou des Métis, p. ex. responsable du transfert des connaissances, source d'information historique, conseiller, éducateur, philosophe.
- 4ICC.2(d) Donne des exemples d'art traditionnel de diverses communautés culturelles de la Saskatchewan et leur signification historique.
- 4ICC.2(e) Formule des hypothèses sur la signification de la devise provinciale : « Nos forces, notre peuple ».

Faire

L'élève :

- 4ICC.2(f) Présente des exemples de l'apport culturel et artistique des francophones à l'histoire passée et présente de la Saskatchewan, p. ex. origine des noms de lieux et de la province, l'art, les sites historiques, les récits et les traditions, les organismes, les célébrations culturelles.
- 4ICC.2(g) Représente un récit francophone ou des Premières nations ou des Métis et son apport à l'histoire de la Saskatchewan, p. ex. saynète, histoire racontée à partir d'une œuvre.
- 4ICC.2(h) Raconte la signification d'une célébration culturelle des Premières nations ou des Métis et sa contribution à la culture de la Saskatchewan, p. ex. le powwow, la cérémonie de la suerie, la danse du Soleil.

à suivre . . .

But : Identité, culture et communauté**Résultats d'apprentissage
obligatoires****Indicateurs de réalisation**

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

L'élève :

- 4ICC.2(i) Illustre les contributions de personnalités artistiques métisses ou des Premières nations au patrimoine et à la culture actuelle de la Saskatchewan, p. ex. David Bouchard, Allen Sapp, Bob Boyer, Maria Campbell.
- 4ICC.2(j) Retrace les pays d'origine, les lieux d'établissement et les raisons de l'immigration de diverses communautés culturelles en Saskatchewan, d'hier et d'aujourd'hui.
- 4ICC.2(k) Inventorie les moyens d'expression et les lieux significatifs d'une communauté culturelle en Saskatchewan, p. ex. rassemblement, spectacle, festival, association, logo.

But : Lieux et temps

L'élève devra :

4LT.1 Déterminer la position relative de divisions cartographiques de l'équateur, du méridien d'origine, des hémisphères et de lieux à l'aide des :

- points cardinaux;
- points intermédiaires;
- coordonnées alphanumériques.

Savoir : Points intermédiaires, coordonnée alphanumérique, équateur, méridien d'origine, hémisphères, écozone, carte historique, carte topographique, carte hydrographique, carte routière

Comprendre

L'élève :

- 4LT.1(a) Compare les informations retrouvées sur une carte géographique de la Saskatchewan d'aujourd'hui à celles d'une carte historique.
- 4LT.1(b) Différencie les informations spécifiques à certains types de cartes géographiques, p. ex. carte topographique, carte hydrographique, carte routière.

Faire

L'élève :

- 4LT.1(c) Indique la position d'un lieu sur une grille ou sur une carte géographique à l'aide des coordonnées alphanumériques.
- 4LT.1(d) Décrit l'emplacement de la Saskatchewan par rapport à d'autres provinces canadiennes et au monde, à l'aide des points cardinaux et intermédiaires.
- 4LT.1(e) Situe l'équateur, le méridien d'origine et les hémisphères sur une mappemonde ou un globe terrestre.

à suivre ...

But : *Lieux et temps*

**Résultats d'apprentissage
obligatoires**

Indicateurs de réalisation

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

L'élève :

- 4LT.1(f) Repère certains lieux sur une carte géographique :
- les communautés étudiées de la Saskatchewan;
 - les communautés francophones de la Saskatchewan;
 - certains lieux historiques de la Saskatchewan;
 - les territoires des Premières nations de la Saskatchewan.
- 4LT.1(g) Illustre sur divers types de cartes :
- les principaux éléments physiques de la Saskatchewan : plans d'eau, reliefs, zones de végétation, zones climatiques;
 - les régions et les localités où se sont installés les colons en Saskatchewan;
 - les ressources naturelles de la Saskatchewan et ses industries;
 - les principaux attraits touristiques : parcs provinciaux, parcs nationaux, points d'intérêt;
 - les écozones de la Saskatchewan.

L'élève devra :

4LT.2 Examiner l'impact de certaines caractéristiques de la géographie physique sur le mode de vie des gens de la Saskatchewan.

Savoir : La géographie physique, le relief, le climat, la végétation, le plan d'eau, la répartition de la population, les ressources naturelles, les phénomènes environnementaux extrêmes, les plaines intérieures

Comprendre

L'élève :

- 4LT.2(a) Décrit certaines caractéristiques de la géographie physique et les caractéristiques démographiques actuelles de la Saskatchewan.
- 4LT.2(b) Démonstre l'influence de la géographie physique sur le peuplement de la Saskatchewan.
- 4LT.2(c) Établit des liens entre la répartition de la population, les ressources naturelles, les caractéristiques de la géographie physique et le climat.
- 4LT.2(d) Compare les modes de vie des gens du nord et du sud de la Saskatchewan en fonction des particularités régionales de la géographie physique.

à suivre . . .

But : Lieux et temps

**Résultats d'apprentissage
obligatoires**

Indicateurs de réalisation

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

L'élève :

4LT.2(e) Établit des liens entre les symboles de la Saskatchewan et la géographie physique de la province.

4LT.2(f) Présente les avantages d'habiter dans les Prairies.

Faire

L'élève :

4LT.2(g) Illustre le choix de l'emplacement d'une population selon certaines caractéristiques de la géographie physique de la Saskatchewan, p. ex. la forêt, la prairie, les dunes de sable, les vallées.

4LT.2(h) Représente l'évolution du mode de vie des habitants des plaines intérieures de la Saskatchewan.

4LT.2(i) Relie des phénomènes environnementaux extrêmes aux caractéristiques de la géographie physique de la Saskatchewan et à leur impact sur le mode de vie des gens, p. ex. sécheresse, tornade, triangle de Palliser.

4LT.2(j) Fait ressortir les particularités des Premières nations et des Métis de la Saskatchewan en lien avec les caractéristiques de la géographie physique de la province.

L'élève devra :

4LT.3 Expliquer les changements en Saskatchewan à différentes époques, y compris :

- l'organisation démographique;
- l'aménagement du territoire;
- les activités économiques;
- la technologie;
- le droit à l'enseignement en français.

Savoir : Organisation démographique, aménagement du territoire, activité économique, technologie, répartition de la population

Comprendre

L'élève :

4LT.3 (a) Compare l'organisation démographique de la Saskatchewan à différentes époques à l'aide de cartes, p. ex. le nombre, la répartition.

4LT.3 (b) Fait ressortir les tendances de la répartition de la population en Saskatchewan à différentes époques, y compris la répartition de la population francophone.

4LT.3 (c) Précise les différences significatives de l'environnement naturel et construit de la Saskatchewan d'autrefois et d'aujourd'hui, p. ex. autoroutes, chemins de fer, parcs naturels, forêts.

à suivre . . .

But : Lieux et temps

**Résultats d'apprentissage
obligatoires**

Indicateurs de réalisation

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

L'élève :

4LT.3(d) Discute de l'apport de la technologie sur le mode de vie des gens de la Saskatchewan à différentes époques.

Faire

L'élève :

4LT.3 (e) Illustre les changements et les tendances de la répartition de la population rurale et urbaine en Saskatchewan à différentes époques.

4LT.3 (f) Reconstitue, à l'aide d'un support visuel, un lieu de sa communauté à deux époques différentes, p. ex. montage photos, maquette.

4LT.3 (g) Relève des différences dans les activités économiques de la Saskatchewan au fil du temps, p. ex. ressources naturelles, entreprises, agriculture.

4LT.3 (h) Expose l'évolution technologique dans le domaine de l'agriculture en Saskatchewan, p. ex. ce que l'on cultive, les méthodes, la machinerie.

4LT.3 (i) Représente certaines étapes de l'évolution du droit à l'enseignement en français en Saskatchewan à différentes époques.

L'élève devra :

4LT.4 Cerner le rôle de certains personnages et événements dans le façonnement de la Saskatchewan, y compris

- les pionniers et pionnières francophones;
- les Traités n^{os} 4, 5, 6, 8, 10;
- l'adoption de la *Loi sur les Indiens, (1876)*.

Savoir : Traités, Loi sur les Indiens, 1876, missionnaire-colonisateur

Comprendre

L'élève :

4LT.4(a) Découvre l'influence d'un événement de l'histoire de la Saskatchewan dans le développement de la province, p. ex. Regina comme capitale (1906), Université de la Saskatchewan (1907).

4LT.4(b) Examine le rôle des missionnaires-colonisateurs dans l'établissement des communautés francophones, p. ex. l'abbé Louis-Pierre Gravel (Gravelbourg), l'abbé Albert Royer (Notre-Dame d'Auvergne à Ponteix), Philippe-Antoine Bérubé (nord de la province).

à suivre . . .

But : Lieux et temps

**Résultats d'apprentissage
obligatoires**

Indicateurs de réalisation

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

Comprendre

L'élève :

- 4LT.4(c) Fait ressortir les grandes lignes des Traités n^{os} 4, 5, 6, 8, 10, p. ex. le territoire, les Premières nations, les conditions, les signataires.
- 4LT.4(d) Spécifie les motifs pour la conclusion de traités entre les Premières nations et la Couronne britannique.
- 4LT.4(e) Explique certaines conséquences de la *Loi sur les Indiens, (1876)* sur les Premières nations de la Saskatchewan.

Faire

L'élève :

- 4LT.4(f) Représente l'impact d'un évènement de l'histoire de la Saskatchewan sur le façonnement de la Saskatchewan, p. ex. la résistance du Nord-Ouest, l'entrée dans la confédération canadienne, la sécheresse, la construction du chemin de fer.
- 4LT.4(g) Présente les contributions d'un personnage signifiant des Premières nations ou métis sur le développement de la Saskatchewan, p. ex. Big Bear, Piapot, Poundmaker, Louis Riel.
- 4LT.4(h) Discute de l'énoncé suivant : « Les traités nous touchent tous ».
- 4LT.4(i) Illustre l'esprit et les objectifs de la *Loi sur les Indiens, (1876)* selon diverses perspectives, p. ex. le gouvernement canadien : pour coloniser et assimiler les Premières nations; les Premières nations : dans l'idée de préserver et de renforcer leur souveraineté en tant que nations.

But : Pouvoir et autorité

L'élève devra :

- 4PA.1** Préciser la raison d'être et le fonctionnement de diverses autorités scolaires, communautaires et gouvernementales, y compris :
- le conseil scolaire fransaskois ;
 - l'Assemblée communautaire fransaskoise;
 - le gouvernement provincial.

Savoir : Conseil scolaire fransaskois, Assemblée communautaire fransaskoise, gouvernement provincial, modèle de prise de décision, élu, processus démocratique

Comprendre

L'élève :

- 4PA.1(a) Explique divers modèles de prise de décision, p. ex. seul, en groupe, par consensus, par vote, par les Aînés, le cercle de discussion.

à suivre . . .

**Résultats d'apprentissage
obligatoires**

Indicateurs de réalisation

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

L'élève :

- 4PA.1(b) Décrit les rôles et les responsabilités de différents élus, p. ex. organisme communautaire : présidente ou président, secrétaire, trésorier ou trésorière, conseiller ou conseillère; gouvernement provincial : Premier ministre, député.
- 4PA.1(c) Fait ressortir certaines ressemblances et différences dans les principales étapes de prises de décision de diverses autorités scolaires et communautaires fransaskoises, p. ex. le conseil étudiant, son école, le conseil d'école, le conseil scolaire, l'Assemblée communautaire fransaskoise, les associations communautaires.
- 4PA.1(d) Explique le rôle et le fonctionnement de l'Assemblée communautaire fransaskoise.
- 4PA.1(e) Détermine le rôle et les responsabilités du gouvernement provincial, p. ex. représenter la population, établir des lois, financer des projets, fournir des services aux citoyennes et citoyens, percevoir les impôts.

Faire

L'élève :

- 4PA.1(f) Représente le parcours de la voix d'une citoyenne ou citoyen à travers la structure politique d'un organisme fransaskois, p. ex. l'Assemblée communautaire fransaskoise.
- 4PA.1(g) Compare le fonctionnement du gouvernement provincial à celui de l'Assemblée communautaire fransaskoise, p. ex. Premier ministre, président, députés.
- 4PA.1(h) Participe à un processus démocratique tel que l'organisation d'une élection, p. ex. élection d'un conseil étudiant, scénario d'élection simulé.
- 4PA.1(i) Présente le rôle du gouvernement provincial dans la satisfaction des besoins et des désirs des Saskatchewanais, p.ex. soins de santé, éducation, routes.
- 4PA.1(j) Retracer l'impact de certaines actions et décisions du gouvernement provincial sur les communautés francophones, p. ex. gouvernement Anderson (1929), « cas Mercure » (1988), gouvernement Romanow (1993).

Résultats d'apprentissage obligatoires

Indicateurs de réalisation

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

L'élève devra :

4ER.1 Faire ressortir l'influence des activités économiques sur le développement de la Saskatchewan, y compris :

- l'exploitation de la terre et des ressources naturelles;
- le développement durable.

Savoir : Activité économique, industrie, forme d'exploitation et de transformation, agriculture, vitalité économique, développement durable, secteur primaire, secteur secondaire, secteur tertiaire

Comprendre

L'élève :

- 4ER.1(a) Précise les avantages et les désavantages de l'exploitation des ressources naturelles et de l'établissement d'industries pour l'économie d'une région ou de la Saskatchewan.
- 4ER.1(b) Distingue les principales formes d'exploitation et de transformation des ressources naturelles en Saskatchewan et leur apport à l'activité économique de la province.
- 4ER.1(c) Explique l'importance de l'agriculture pour la vitalité économique de la Saskatchewan.
- 4ER.1(d) Détermine l'impact environnemental de l'exploitation d'une ressource naturelle sur une région de la Saskatchewan.
- 4ER.1(e) Établit des liens entre la relation traditionnelle des Autochtones avec la terre et le développement durable.

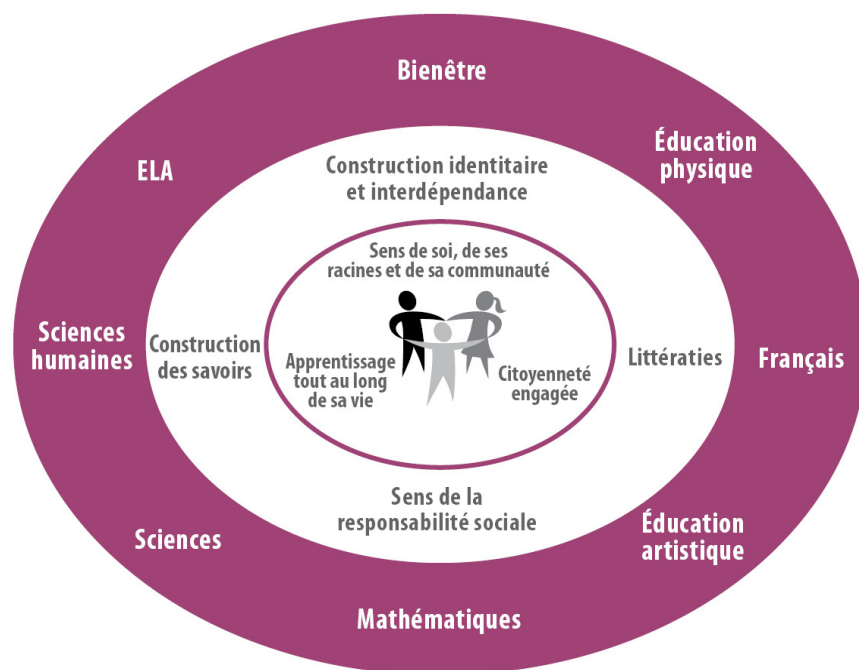
Faire

L'élève :

- 4ER.1(f) Illustre l'influence des principales activités économiques de la Saskatchewan selon les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.
- 4ER.1(g) Présente des industries implantées dans des communautés francophones ou gérées par des francophones et leur apport à la vitalité économique de la Saskatchewan, p. ex. Bourgault (Saint-Brieux), Belle Pulse (Saint-Isidore-de-Bellevue), Highline (Vonda).
- 4ER.1(h) Raconte les circonstances de la naissance du mouvement coopératif en Saskatchewan, son évolution et son apport à la vitalité économique au fil des années, p. ex. le Wheat Pool, le Conseil de la Coopération de la Saskatchewan, la Caisse populaire.
- 4ER.1(i) Formule des hypothèses sur les conséquences possibles de l'exploitation des ressources naturelles au niveau local ou mondial.
- 4ER.1(j) Inventorie des initiatives du gouvernement provincial pour le développement durable en Saskatchewan, p. ex. « go Green ».

Sciences humaines et les autres matières

Le contexte fournit une signification, une pertinence, et une utilité à l'apprentissage. L'élève qui apprend les sciences humaines en contexte devient responsable de son apprentissage et engagé dans celui-ci. Il peut faire des liens avec son vécu et trouver l'apprentissage plus signifiant. Ces liens permettent également à l'élève de faire des liens entre les résultats d'apprentissage en sciences humaines ainsi qu'entre les apprentissages en sciences humaines et les autres matières. Plus l'élève fera l'expérience de liens variés et forts, plus son apprentissage sera approfondi.



Toute pensée est contextualisée!

Donc l'élève qui vit un apprentissage et une évaluation contextualisés développe une compréhension plus approfondie, peut faire le transfert de ses connaissances et a un ancrage pour une étude interdisciplinaire.

Aperçu des trois niveaux scolaires

Citoyenneté		
3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année
<p>3C.1 Établir des liens entre les droits de l'enfant et les responsabilités reliées à ces droits, à l'aide de la Convention relative aux droits de l'enfant.</p>		
<p>3C.2 Déterminer les responsabilités individuelles et collectives dans un contexte d'interdépendance mondiale, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ses responsabilités en tant que citoyen du monde; • les responsabilités d'organismes d'aide internationale. 		
Identité, culture et communauté		
<p>3ICC.1 Distinguer certaines caractéristiques du mode de vie des gens des communautés étudiées telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le logement; • les outils; • le travail; • l'exploitation de la terre; • l'alimentation; • les jeux; • l'éducation; • le transport; • la technologie; • les modes de communication. 	<p>4ICC.1 Justifier l'influence de divers facteurs sur le façonnement de l'identité personnelle, y compris son identité francophone.</p>	<p>5ICC.1 Examiner les caractéristiques de la culture des Premiers peuples du Canada avant le contact avec les Européens, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> • leurs origines; • leurs modes de vie; • leur système de prise de décision.

Identité, culture et communauté (suite)		
3^e année	4^e année	5^e année
<p>3ICC.2 Différencier quelques facteurs d'expression culturelle des communautés étudiées, et ceux d'un peuple autochtone du monde tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la langue; • l'art; • l'habillement; • les traditions; • les célébrations; • les croyances; • l'organisation sociale; • la spiritualité. 	<p>4ICC.2 Résumer l'apport culturel et artistique de certaines communautés au façonnement de la Saskatchewan d'hier et d'aujourd'hui, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les francophones; • les Premières nations et les Métis; • les diverses communautés culturelles de la province. 	<p>5ICC.2 Déterminer les motivations des premières explorations européennes et leurs retombées sur les peuples autochtones avant 1867.</p>
Lieux et temps		
<p>3LT.1 Communiquer des renseignements géographiques à l'aide d'un globe terrestre, de photographies aériennes, d'images satellites et de cartes géographiques ayant un titre, une légende, et la rose des vents à huit directions.</p>	<p>4LT.1 Déterminer la position relative de divisions cartographiques de l'équateur, du méridien d'origine, des hémisphères et de lieux à l'aide des :</p> <ul style="list-style-type: none"> • points cardinaux; • points intermédiaires; • coordonnées alphanumériques. 	<p>5LT.1 Déterminer, pour les régions physiques du Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> • leur emplacement; • leurs principales caractéristiques géographiques; • leur influence sur la qualité de vie.
<p>3LT.2 Décrire les éléments du milieu naturel et construit et leur impact sur le mode de vie des communautés étudiées, y compris celui d'un peuple autochtone du monde.</p>	<p>4LT.2 Examiner l'impact de certaines caractéristiques de la géographie physique sur le mode de vie des gens de la Saskatchewan.</p>	<p>5LT.2 Dégager, à partir de sources d'information primaires et secondaires, les principaux événements et personnages importants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des premières explorations européennes; • de la colonisation; et • de la vie en Nouvelle-France.

Lieux et temps (suite)		
3^e année	4^e année	5^e année
3LT.3 Rechercher des événements et des personnages significatifs, d’hier à aujourd’hui, dans l’histoire des communautés étudiées, y compris dans celle d’un peuple autochtone du monde.	4LT.3 Expliquer les changements en Saskatchewan à différentes époques : <ul style="list-style-type: none"> • de l’organisation démographique; • de l’aménagement du territoire; • des activités économiques; • de la technologie; • du droit à l’enseignement en français. 	5LT.3 Mesurer l’impact de certains événements sur le développement du Canada avant 1867, y compris : <ul style="list-style-type: none"> • un événement avant 1763; • un événement entre 1763 et 1867.
	4LT.4 Cerner le rôle de certains personnages et événements dans le façonnement de la Saskatchewan, y compris <ul style="list-style-type: none"> • les pionniers et pionnières francophones; • les traités n^{os} 4, 5, 6, 8, 10; • l’adoption de la <i>Loi sur les Indiens</i>, (1876). 	5LT.4 Spécifier les principaux événements et personnages liés à la naissance de la Confédération canadienne.
Pouvoir et autorité		
3PA.1 Expliquer le processus décisionnel et le leadership officiel et non officiel au sein des communautés étudiées.	4PA.1 Préciser la raison d’être et le fonctionnement de diverses autorités scolaires, communautaires et gouvernementales, y compris : <ul style="list-style-type: none"> • le conseil scolaire fransaskois ; • l’Assemblée communautaire fransaskoise; • le gouvernement provincial. 	5PA.1 Décrire l’évolution et le fonctionnement de différents gouvernements avant 1867, y compris le gouvernement royal.
Économie et ressources		
3ER.1 Examiner l’interrelation des ressources naturelles, des biens produits et du travail dans les communautés étudiées.	4ER.1 Faire ressortir l’influence des activités économiques sur le développement de la Saskatchewan, y compris : <ul style="list-style-type: none"> • l’exploitation de la terre et des ressources naturelles; • le développement durable. 	5ER.1 Expliquer l’importance des ressources naturelles avant 1867, y compris la traite des fourrures.

Lexique

Art traditionnel

Art exercé depuis toujours par les habitants d'un pays, d'une région ou d'une communauté et qui est transmis de génération en génération.

Site consulté le 9 juin 2010 : <http://www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/terme.do?id=993>

Cérémonie de la suerie

Élément important de certains rites purificateurs de pratique courante dans la plupart des bandes autochtones d'Amérique du Nord. Selon la méthode la plus commune, on chauffait des pierres dans un feu, on les plaçait dans une petite hutte en forme de dôme et l'on versait de l'eau sur elles pour produire de la vapeur.

Site consulté le 17 juin 2009 :

<http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=F1ARTF0007823>

Coordonnées alphanumériques

Système pour repérer des endroits sur une carte à l'aide de lettres, de chiffres et parfois d'autres caractères spéciaux (signes de ponctuation, symboles, etc.), par exemple : A-4.

Division cartographique

Ensemble des parallèles et des méridiens formant une grille imaginaire sur la surface terrestre et permettant de déterminer la localisation d'un point.

Site consulté le 9 juin 2010 : <http://www.ledictionnairevisuel.com/>

Écozone

Vaste unité écologique présentant des caractéristiques géographiques et climatiques.

Site consulté le 9 juin 2010 :

<http://atlas.nrcan.gc.ca/site/francais/learningresources/glossary/results.html?term=Écozone>

Patrimoine culturel

L'ensemble des biens, matériels ou immatériels, ayant une importance artistique ou historique certaine, et qui appartiennent soit à une entité privée (personne, entreprise, association...) ou à une entité publique (région, pays...) et qui est préservé, restauré, sauvegardé et généralement montré au public. Le patrimoine immatériel peut revêtir différentes formes : tradition, plat gastronomique, danse, chant, jeu, petit métier, vêtement...

Le patrimoine fait appel à l'idée d'un héritage légué par les générations qui nous ont précédés, et que nous devons transmettre intact ou modifié aux générations futures, ainsi qu'à la nécessité de constituer un patrimoine pour demain.

Site consulté le 9 juin 2010 : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Patrimoine_\(culture\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Patrimoine_(culture))

Technologie

Terme qui englobe les outils, les instruments, les machines, les systèmes, les procédures et les milieux développés par les êtres humains pour faciliter la vie ou gérer l'environnement physique.

Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences humaines de la maternelle à la 9^e année, p. 110.

Bibliographie

Affaires indiennes et du Nord Canada. (2001). *Les noms géographiques autochtones*. Site consulté le 9 juin 2010 : <http://www.ainc-inac.gc.ca/ai/mr/is/info106-fra.asp>

Alberta Education. (2006). *Nos mots nos façons: Enseigner aux apprenants des Premières nations, des Métis et des Inuits*. Calgary : Alberta Education.

Alberta Education. (2006). *Programme d'études par année scolaire : Études sociales – éducation francophone (Quatrième année)*. Calgary : Alberta Education.

Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF). (2006). *Cadre d'orientation en construction identitaire*. Québec : Association canadienne d'éducation de langue française (FCE).

Association canadienne d'éducation de langue française. (2008). *Réflexion sur la diversité culturelle au sein des écoles francophones du Canada*. Québec : Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF).

Bégin, L., Bleau, M. et Landry L. (2000). *L'école orientante. La formation de l'identité à l'école*. Outremont : Les éditions Logiques.

Bibliothèque et Archives Canada. *Les hommes de la Police à cheval du Nord-Ouest*. Site consulté le 9 juin 2010 : <http://www.collectionscanada.gc.ca/nwmp-pcno/025003-3000-f.html>

Caron, J. (2008). *Différencier au quotidien*. Montréal : Les Éditions de la Chenelière inc.

Caron, J. (1994). *Quand revient septembre... Guide sur la gestion participative volume 1*. Montréal : Les Éditions de la Chenelière inc.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). (2003). Info-synthèse : Langue/culture/identité. *La francisation : contenus de formation*. Projet pancanadien de français langue première à l'intention de la maternelle à la 2^e année.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). (2003). Info-synthèse : L'assimilation. *La francisation : contenus de formation*. Projet pancanadien de français langue première à l'intention de la maternelle à la 2^e année.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). (2003). Info-synthèse : Le rôle de l'école francophone en milieu minoritaire. *La francisation : contenus de formation*. Projet pancanadien de français langue première à l'intention de la maternelle à la 2^e année.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). (2008). *Guide pédagogique : Stratégies en lecture et en écriture, maternelle à la 12^e année*. Projet pancanadien de français langue première.

Cormier, M. (2005). *La pédagogie en milieu minoritaire francophone : une recension des écrits*. Ottawa : Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE).

Cormier, M. (2008). « Être francophone » ne se conjugue pas à l'impératif. Ottawa : Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE).

Demers, S., Éthier, M.-A. et Lefrançois, D. (2010). Quel type de citoyen former? Longueuil : Association québécoise des enseignants et enseignantes du primaire (AQEP). *Vive le primaire*. 23 (1), 18-20.

Duguay, R.-M. (2008). *Identité culturelle, identité linguistique et sentiment d'appartenance. Piliers de l'apprentissage chez les jeunes enfants en service de garde. Rapport de recherche*. Moncton : Faculté des sciences de l'éducation, Groupe de recherche en petite enfance (GRPE).

Éducation et Jeunesse Manitoba (2003). *Intégration des perspectives autochtones dans les programmes d'études – Ouvrage de référence pour les concepteurs de programmes d'études, les enseignants et les administrateurs*. Winnipeg : Éducation et Jeunesse Manitoba.

Éducation et Jeunesse Manitoba (2003). *Sciences humaines, Maternelle à 8, Programme d'études : cadre manitobain des résultats d'apprentissage*. Winnipeg : Éducation et Jeunesse Manitoba.

Éducation et Jeunesse Manitoba (2004). *Sciences humaines, 4^e année, programme français, Programme d'études : document de mise en œuvre*. Winnipeg : Éducation et Jeunesse Manitoba.

Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (2008). *Apprendre sa communauté – Aperçu général*. Ottawa : Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE).

Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (2008). *Apprendre sa communauté – Par les sciences humaines*. Ottawa : Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants.

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) (2009). *Profils des communautés francophones et acadiennes du Canada*. Site consulté le 9 juin 2010 : http://www.fcfa.ca/profils/index.cfm?Repertoire_No=2137989128&Voir=menu&M=2762

Gauvin, L. (2009). *La construction langagière, identitaire et culturelle en milieu minoritaire et les programmes d'études fransaskois pour la quatrième année*. Manitoba : Collège universitaire St-Boniface (Mémoire de maîtrise).

Giguère, C. (2006). *Citoyenneté 101*. Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté. Document accessible à l'adresse URL : http://www.citoyennete.qc.ca/archives/docs/06-08_citoyennete101.ppt (Consulté le 10 février 2010).

Gilbert, A., LeTouzé, S., Thériault, J. Y. et Landry, R. (2004). *Le personnel enseignant face aux défis de l'enseignement en milieu minoritaire francophone*. Ottawa : Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.

Landry, R., Allard, R., Deveau, K. et Bourgeois, N. (2005). Autodétermination du comportement langagier en milieu minoritaire : un modèle conceptuel. *Francophonies d'Amérique*, 20, 63-78.

Lebrun, J. et Araújo-Oliveira, A. (2009). *L'intervention éducative en sciences humaines au primaire : Des fondements aux pratiques*. Montréal : Chenelière Éducation.

Landry, R. (2005). *L'éducation : pierre angulaire de la revitalisation des communautés francophones et acadiennes*. Ottawa : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.

Landry, R. et Rousselle, S. (2003). *Éducation et droits collectifs. Au-delà de l'article 23 de la Charte*. Moncton : Les éditions de la Francophonie.

L'Encyclopédie canadienne. Site consulté le 9 juin 2010 :

<http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCESearchKeywords&Params=F1&KeywordId=1382>

Le nouveau petit Robert. (2009). Paris : Dictionnaires Le Robert.

Ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique. (2006). *Sciences humaines M à 7: Ensemble de ressources intégrées*. Victoria : Ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique.

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2000). *Français : programme d'études – Niveau élémentaire – Écoles fransaskoises*. Regina : Bureau de la minorité de langue officielle.

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (1997). *Sciences humaines : Programme d'études pour l'élémentaire 4^e année*. Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2009). *Sciences humaines : Programme d'études pour l'élémentaire 4^e année - immersion*. Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2004). *Le curriculum de l'Ontario – Études sociales de la 1^{re} à la 6^e année – Histoire et géographie 7^e et 8^e année*. Toronto : Ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2004). *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation de langue française*. Toronto : ministère de l'éducation de l'Ontario.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2009). *Une approche culturelle de l'enseignement pour l'appropriation de la culture dans les écoles de langue française de l'Ontario. Cadre d'orientation et d'intervention*. Toronto : Ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. (2006). *Programme de formation de l'école québécoise - version approuvée*. Québec : Ministère de l'Éducation du Québec.

Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick. (2003). *Programme d'études : Sciences humaines – 4^e année*. Fredericton : Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick.

Morisette, R. et Voynaud, M. (2002). *Accompagner la construction des savoirs*. Montréal : Chenelière Éducation.

Noble, T., McGrath, N. et Sirois, G. (2008). *Huit façons d'enseigner, d'apprendre et d'évaluer - La taxonomie de Bloom révisée – ch. 2*. Montréal : Les Éditions de la Chenelière Inc.

Office québécois de la langue française (OQLF). (2002). *Le grand dictionnaire terminologique*. Montréal : Office québécois de la langue française.

Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens de collaboration concernant l'éducation. (2002). *Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences humaines de la maternelle à la 9^e année*.

Table nationale d'éducation de langue française (1997). *Les résultats d'apprentissage : à l'aube du 21^e siècle*. Association canadienne d'éducation de langue française.

The Encyclopedia of Saskatchewan. Site consulté le 9 juin 2010 : <http://esask.uregina.ca/>